**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 67 (1938)

Heft: 7

Rubrik: Est-ce un sacrifice?

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

soi à faire. Mais n'est-ce pas parce que nous ne les prenons pas par le « bon bout », et n'est-il pas possible d'opérer un transfert d'intérêt ? Telle chose en soi n'est pas intéressante ; créons autour d'elle un halo qui la rende attirante ; réfléchissons que cette besogne ingrate, ce devoir assommant est, sous une forme ou sous une autre, utile à quelqu'un, et le service d'autrui irradiera toutes choses sous la lumière de la charité. Allons plus haut. Nous, catholiques, pensons à fond et jusqu'au bout la pensée de Baden-Powell : nous nous trouvons alors en face du dogme de la communion des saints, et tout en ce bas monde devient intéressant, et passionnément intéressant, car tout peut devenir utile, peut, par une généreuse offrande, concourir au bien des âmes pour lesquelles le Fils de Dieu s'est fait chair et a habité parmi nous. Et ainsi la vie est un jeu. Et nous comprenons le conseil de Baden-Powell : « Sois un joueur dans l'équipe de Dieu. »

Demain, il vous sera parlé de manière intéressante du jeu scout. Je voudrais me borner ici à l'un ou l'autre exemple : le scout n'apprend pas à faire des bandages pour faire des bandages, des nœuds pour faire des nœuds ; mais on fait des jeux de secouristes : on est une équipe de sauveteurs dans tel sinistre... L'imagination de l'enfant trouve donc son compte à ce travail. Il apprend le Morse, mais il l'apprend avec ses doigts, avec ses paupières, exercice de concentration intérieure, mais qui s'exprime à travers la personne tout entière. Il fait de la gymnastique, mais s'occupe intérieurement. Il fait plus que compter ses mouvements. L'exercice de gymnastique devient une prière. La profonde inclination s'accompagne de l'affirmation : « Mon Dieu, je suis à vous de la tête aux pieds. » Le mouvement circulaire des bras de gauche à droite et de droite à gauche est accompagné d'une supplication pour le prochain : « Mon Dieu, bénissez mes parents, mes amis, ceux que j'aime. » Et nous pourrions donner d'autres exemples. (Arrêtons-nous ici et demandons-nous si, toutes proportions gardées, Baden-Powell fait autre chose que l'Eglise, lorsque, sous la forme du culte extérieur, elle impose à nos corps la participation à la vie religieuse.)

Le jeu scout doit se jouer avec beaucoup de discipline. Il faut se soumettre aux règles du jeu et qui triche est immédiatement disqualifié. On ne perd pas son temps en contestations : qui a essayé de tricher est hors du jeu.



# Est-ce un sacrifice?

S'il est un devoir de charité humaine qu'il faille mettre au tout premier plan, c'est bien celui que nous avons à l'égard des infirmes et des anormaux. Songeons aux souffrances de nos frères estropiés, arriérés, épileptiques, sourds ou aveugles et à l'angoisse des leurs s'ils ne peuvent leur assurer les soins nécessaires. Un cœur à la bonne place ne peut rester insensible devant le fait que tous les biens dont il jouit sont refusés à d'autres.

A tous ces déshérités, il faut apporter avec cet amour clairvoyant qui agit à bon escient et sans se laisser décourager le réconfort moral qui leur aidera à supporter leur triste sort. Mais il faut aussi leur donner la possibilité, lorsqu'ils sont encore jeunes et susceptibles de se développer, de recevoir les soins et l'éducation appropriés à leur état, puis d'apprendre un métier qui les incorporera dans la mesure du possible à la vie du pays. Aurions-nous le droit de nous

désintéresser d'eux, de les laisser éternellement en marge de la vie, ignorants ou aigris, alors qu'ils sont des hommes comme nous, capables d'être des membres utiles de la société? Non, nous ne le pouvons pas. C'est pourquoi nous n'hésiterons pas à répondre de bon cœur à l'appel de l'Association suisse *Pro infirmis*, en achetant la série de cartes qu'elle vend actuellement à leur profit. Ce n'est pas un sacrifice que nous ferons, c'est un devoir que nous accomplirons.

## Un plaisir de vacances : apprendre les langues

L'office des Vacances suisses pour la jeunesse possède actuellement un grand nombre d'adresses de bonnes familles de la Suisse romande, du Tessin et de la Suisse allemande, disposées à recevoir pendant les vacances des jeunes hôtes de langue étrangère moyennant un prix de pension adapté aux exigences.

Ces familles ont, très fréquemment, elles-mêmes des enfants. Ainsi, dans la joyeuse vie commune des vacances, apprendre une langue, la parler quotidiennement, devient un jeu, un agréable et utile passe-temps.

Les familles que cette proposition intéresserait sont invitées à se mettre en relation avec *Pro Juventute*, *Vacances suisses pour la jeunesse*, Seilergraben, 1, Zurich 1, qui fournira tous renseignements utiles, ainsi que des formulaires d'inscription et des adresses recommandées.

## BIBLIOGRAPHIE

Baptême d'urgence pour raisons médicales, en collaboration par le Docteur Declerfayt et le R. P. Hoornaert, S. J. Une brochure : 1 fr. 75. (Conditions spéciales par nombre.) 5<sup>me</sup> édition chez L. De Lannoy, éditeur, rue du Tilleul, Genval.

Par suite de l'ignorance religieuse des médecins, des sages-femmes et des parents, même chrétiens, il arrive que de nombreux petits êtres, venus à la lumière trop tôt ou dans de détestables conditions, sont privés des joies du ciel, parce qu'on ne pense pas à leur administrer le sacrement du baptême, qu'on ne croit pas pouvoir le leur administrer ou qu'on ne sait pas comment il faut le leur administrer.

C'est à dissiper cette triple ignorance que les auteurs s'attachent dans la présente brochure. Le théologien rappelle d'abord l'obligation grave d'administrer le baptême à tout être humain, si peu développé soit-il, pourvu qu'il y ait une probabilité sérieuse qu'il soit encore vivant. A ces notions de théologie élémentaire, il joint des indications pratiques sur la façon d'administrer le sacrement vite et bien dans tous les cas urgents qui peuvent se présenter.

Tous les parents chrétiens doivent connaître ces choses, afin de pouvoir, le cas échéant, les appliquer eux-mêmes ou exiger impérieusement de médecins ou d'accoucheuses négligents qu'ils les appliquent, et assurent ainsi le salut éternel des pauvres petits êtres, auxquels ils ont donné le jour, mais qu'ils ne connaîtront jamais.